



Succession apres un deces

Par **borsalino**, le **15/09/2018** à **14:22**

Bonjour a tout les bénévoles
Mon épouse a perdu son père fin 2016
Nous avons pris un notaire pour la succession car il restait environ 6000 euros sur le compte.
Au décès de son père nous avons réglé un mois de loyer pour pouvoir déménagé facture edf facture gaz et régularisation de charges et impôts
Mon épouse avait un frère qu elle ne voyait plus et nous avons appris qu il était décédé et qu il c était marié.
Le notaire a envoyer un courrier a madame pour lui indiqué qu il y avait une succession mais malheureusement le courrier est revenu car plus personne a cette adresse
Nous avons fait des recherches sur internet pour essayer de la retrouvé mais sans résultat.
donc succession bloquée
Nous on pensait récupérer ce que nous avons avancé mais
malheureusement ce n est pas le cas.
Ma question combien de temps cela peut il duré et si je ne retrouve pas cette personne que devient la succession.
cordialement.

Par **Visiteur**, le **15/09/2018** à **15:40**

Bonjour
Le frère est-il décédé avant ou après le père ?

Par **borsalino**, le **15/09/2018** à **16:40**

bonjour Pragmar
Son frère est décédé après son père.